

## Chapitre 3

### Francophones et francophonie

Le nombre de personnes francophones retenues pour la deuxième enquête s'est élevé à 2728, parmi lesquelles 2464 ont pu être effectivement enquêtées (voir Annexe 1, Méthodologie). Par la suite, compte tenu des difficultés de compréhension et d'expression rencontrées lors de la passation du questionnaire sur le terrain, certaines des personnes qui avaient été retenues comme francophones ont été exclues de l'échantillon, portant l'effectif réel à 2100 individus. Pour rectifier les erreurs dues aux techniques d'échantillonnage (Kish, voir Annexe 1, Méthodologie) et assurer la représentativité de l'échantillon des bons francophones, celui-ci a été redressé, portant l'effectif à 6703 personnes capables de faire usage du français sans problèmes majeurs.

Ainsi, parmi les 48 032 Libanais adultes, 6703 ont été retenus comme francophones, ce qui correspond à environ un sur sept des Libanais âgés de plus de 15 ans. La deuxième enquête a donc permis de contrôler la véracité des réponses de la première enquête, et a montré que, dans celle-ci, environ 15 % (14,8 % exactement) des francophones ont surestimé leur niveau de connaissance du français. Cet écart est aussi dû au fait que nous n'avons retenu dans cette deuxième enquête que les francophones dont le niveau élevé de compétence et de performance leur permet de s'exprimer en français, et qu'on pourrait considérer comme des francophones réels. Cela ne signifie pas pour autant que les pourcentages de bons ou de moyens francophones dégagés dans la première enquête soient infondés, puisque les individus qui y sont ainsi répertoriés peuvent avoir un bon niveau de compétence, et un niveau moindre de performance, qui est ressorti lors de la passation du questionnaire de la seconde enquête.

C'est donc à ces francophones réels que nous allons nous intéresser ici, pour en dessiner d'abord le profil et tenter de dégager ensuite les traits caractéristiques de la francophonie libanaise.

## I - LE PROFIL DES FRANCOPHONES

Dans la mesure où les taux de francophonie ne sont pas uniformes dans toutes les couches de la population, les caractéristiques de l'échantillon de francophones retenus dans cette enquête diffèrent de celles de la population adulte en général, aussi bien pour la structure par sexe et par âge que pour les caractéristiques socio-économiques.

## 1- Répartition par sexe et par âge

Tableau 3.1 (M0 4.01)  
Répartition des francophones par sexe et par âge, en %

Age	Masculin	Féminin	Nombre (= 100 %)
15 – 19	37,9	62,1	1486
20 – 24	39,1	60,9	1165
25 – 29	44,1	55,9	1007
30 – 34	45,6	54,4	745
35 – 39	44,0	56,0	593
40 – 44	50,8	49,2	526
45 – 49	52,1	47,9	376
50 – 54	59,2	40,8	292
55 – 59	55,6	44,4	178
60 – 64	46,4	53,6	138
65 – 69	59,6	40,4	109
70 – 74	50,0	50,0	62
≥ 75	73,1	26,9	26
<b>Ensemble</b>	<b>44,4</b>	<b>55,6</b>	<b>6703</b>

La pyramide des âges des francophones telle que la montre le tableau 3.1 ci-dessus présente des particularités par rapport à celle de l'ensemble des Libanais adultes : si, comme pour l'ensemble de la population, le taux de francophonie est plus élevé chez les personnes de sexe féminin (voir à ce propos le chapitre 2), on constate ici qu'un peu plus de la moitié des francophones (55,6 %) sont de sexe féminin, contre 52,2 % des adultes libanais. Cet écart qui, pris globalement, est très faible et donc non significatif, devient important dans une analyse transversale. En outre, parmi les francophones, la prédominance du sexe féminin est beaucoup plus accentuée dans les tranches d'âge jeunes. Toutefois, cette situation s'inverse à partir de la tranche de 40 ans où les hommes connaissant le français sont plus nombreux que les femmes qui le connaissent.

Enfin, l'importance des jeunes parmi les francophones est frappante : ainsi 54,6 % parmi eux ont entre 15 et 30 ans, alors que cette proportion n'est que de 44,4 % dans la population totale. Et inversement la proportion des francophones âgés de plus de 45 ans est ici plus faible que dans la population totale (17,7 % contre 28,9 %). Cette distorsion de la pyramide des âges est encore plus accentuée dans la population féminine : en effet, 58,9 % des francophones de sexe féminin sont âgés de 15 à 29 ans contre 43,5 % dans la population totale, et 14,3 % seulement ont plus de 45 ans, alors que cette tranche d'âge représente 28,6 % de la population adulte féminine.

**Tableau 3.2 (M0 3.03 et M0 4.01)**  
**Répartition de la population adulte libanaise et**  
**répartition des francophones par âge, en %**

Age	Population adulte libanaise			Population francophone		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15 – 29	45,4	43,5	<b>44,4</b>	49,1	58,9	<b>54,6</b>
30 – 44	25,3	27,8	<b>26,6</b>	29,2	26,7	<b>27,7</b>
45 et plus	29,3	28,6	<b>28,9</b>	21,7	14,3	<b>17,7</b>
Total	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	<b>100,0</b>
<i>Effectif de l'échantillon</i>	22971	25061	<b>48032</b>	2977	3726	<b>6703</b>

## 2 - Répartition par lien de parenté et par situation matrimoniale

La répartition des francophones suivant le lien de parenté par rapport au chef de ménage reste tout à fait représentative de la composition classique d'une famille nucléaire, à savoir : pour un chef de ménage 0,8 conjoint et 3 enfants (voir M0 4.03).

Cependant, elle est légèrement différente de celle de l'ensemble de la population adulte libanaise, ainsi que le montre le tableau 3.3.

**Tableau 3.3 (M0 3.04 et M0 4.03)**  
**Répartition de la population adulte libanaise et**  
**répartition des francophones par lien de parenté, en %**

Lien de parenté	Population adulte libanaise	Population francophone
Chef	27,6	20,3
Conjoint	25,3	18,7
Enfants	41,8	57,1
Autres	5,3	3,9
Total	100,0	100,0
<i>Effectif de l'échantillon</i>	48032	6703

Comme on le voit, la différence porte surtout sur la catégorie « enfant » parmi les francophones ; elle correspond, en partie du moins, aux tranches d'âge jeunes, recoupant ainsi les données fournies par le tableau 3.1 (cf. supra, page 62). Par ailleurs, la prédominance des célibataires, montrée par le tableau M0 4.07 (59,6 %) est due essentiellement à l'importance de l'effectif des enfants, et aussi probablement à la durée des études universitaires, dans la mesure où la francophonie est en partie tributaire du degré d'instruction (cf. infra, tableaux 3.4 et M0 4.06).

Il n'est donc pas surprenant de constater que ce pourcentage décroît sensiblement à partir de 35 ans, où le taux de célibat n'atteint plus qu'environ 20 %.

### 3 - Répartition par niveau d'instruction

La connaissance du français étant intimement liée à l'apprentissage scolaire, il n'est pas étonnant de constater que les francophones ont un niveau d'instruction élevé. En effet, 86,3 % parmi eux ont déjà accompli ou poursuivent actuellement des études secondaires ou universitaires. Le taux d'analphabètes peut être considéré comme nul, puisqu'il est de 0,2 % (voir M0 4.06).

Les caractéristiques de répartition par niveau d'instruction sont certes particulières à ce groupe. Le tableau 3.4 ci-dessous met en évidence les écarts importants dans ce domaine entre les francophones et l'ensemble de la population adulte libanaise :

**Tableau 3.4 (M0 3.06 a et M0 3.06 b et M0 4.06)**  
**Répartition de la population adulte libanaise et**  
**répartition des francophones, par niveau d'instruction, en %**

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Population adulte libanaise</b>	<b>Population francophone</b>
Illettré + Indéterminé	11,6	–
< Complémentaire	31,3	2,6
Complémentaire	21,4	11,2
Secondaire	21,9	42,2
Universitaire	13,8	44,1
Total	100,0	100,0
<i>Effectif de l'échantillon</i>	48032	6703

Comme on peut le voir, si 86,3 % de notre échantillon de bons francophones sont constitués de personnes achevant ou ayant achevé des études secondaires ou universitaires, celles-ci ne constituent que 35,7 % de l'ensemble de la population. Cependant, les très faibles pourcentages de la population ayant achevé ou achevant des études primaires ou complémentaires sont à nuancer dans la mesure où la population âgée de moins de 15 ans a été exclue de l'ensemble de notre enquête. Il n'en demeure pas moins que la différence avec les pourcentages de l'ensemble de la population est impressionnante.

#### 4 - Caractéristiques socio-professionnelles

Un peu plus de la moitié des bons francophones (53,9 %) est active. Ils sont essentiellement répartis entre cadres moyens (42,6 %), travailleurs indépendants (17,8 %) et employés (16,2 %).

**Tableau 3.5 (M0 4.26)**  
**Répartition des francophones actifs par niveau d'instruction et par profession, en %**

Profession	Niveau d'instruction					Nombre (= 100 %)
	< Primaire	Primaire	Complémentaire	Secondaire	Universitaire	
Indéterminé	–	–	25,7	28,6	45,7	35
Agriculteur	–	18,8	–	–	81,3	16
Patron, travaille individuellement	0,6	7,9	11,6	48,4	31,4	644
Libéral, cadre supérieur	–	–	0,2	7,3	92,5	493
Cadre moyen	0,5	0,8	3,6	36,4	58,6	1537
Employé	–	2,6	15,9	47,5	34,0	585
Ouvrier	–	10,1	36,2	43,5	10,1	69
Travaille dans les services	–	5,0	20,6	50,4	24,1	141
Autres catégories	–	–	5,4	40,2	54,3	92
<b>Ensemble</b>	<b>0,3</b>	<b>2,7</b>	<b>8,1</b>	<b>36,9</b>	<b>52,0</b>	<b>3612</b>

Bien que le taux d'activité des francophones soit presque identique à celui de l'ensemble de la population adulte libanaise (51,2 % chez celle-ci), la répartition par catégories professionnelles diffère significativement entre ces deux groupes, à cause de la disparité de leurs taux de francophonie (voir à ce propos le chapitre 2), comme nous le montre le tableau 3.6

**Tableau 3.6 (M0 3.08 et M0 4.26)**  
**Répartition de la population adulte libanaise active et répartition  
des francophones actifs, par catégories socio-professionnelles, en %**

<b>Profession</b>	<b>Population adulte libanaise</b>	<b>Population francophone</b>
Cadre moyen	16,2	42,6
Patron	33,0	17,8
Employé	11,1	16,2
Profession libérale, cadre supérieur	4,2	13,6
Autre	35,5	9,8
Total	100,0	100,0
<i>Effectif dans l'échantillon</i>	24382*	3612*

Ces écarts étaient prévisibles, compte tenu du niveau d'instruction élevé des francophones, qui exclut automatiquement les métiers qui n'exigent pas une spécialisation ni même une formation poussée. Cependant, si le tableau 3.4 (répartition de l'ensemble de la population et répartition des francophones par niveau d'instruction) a pu donner l'impression que les francophones appartiennent à une classe sociale privilégiée, le tableau 3.6 rectifie cette impression, puisqu'il y apparaît clairement que près des deux tiers (60,4 % exactement) de notre échantillon sont constitués de cadres moyens et d'employés, et qu'ils appartiennent donc à ce qu'on pourrait appeler sans nuances la classe moyenne. Cette appartenance sociale se caractérise donc par un degré élevé d'instruction, et ces données rejoignent ce qui transparaissait déjà au chapitre 2.

## 5 - Appartenance communautaire

Dans le chapitre 2, nous n'avions retenu de la variable de l'appartenance communautaire que les données internes à chaque communauté. Or, dans ce chapitre 3, nous considérons somme toute notre échantillon de francophones comme une partie déterminée de l'ensemble de la population, ayant ses caractéristiques propres, différentes de celles de l'ensemble de la population, ainsi que le montrent les tableaux précédents. Ses composantes communautaires ne permettent donc pas de procéder à des extrapolations statistiques sur l'ensemble de la population, ce qui nous autorise à les examiner les unes par rapport aux autres, ainsi que par rapport à l'ensemble de notre échantillon de bons francophones. Le tableau 3.7 rend compte des pourcentages des différentes communautés dans cet échantillon :

\* Ces effectifs comprennent les actifs et les retraités qui ont déclaré leur dernière profession.

**Tableau 3.7 (M0 4.34)**  
**Répartition des francophones par appartenance**  
**communautaire, en %**

<b>Communauté religieuse</b>	<b>Francophones</b>
Sunnite	10,5
Chiite	12,1
Druze	2,9
Maronite	49,3
Grecque-orthodoxe	12,7
Grecque-catholique	9,6
Autre	2,9
Total	100,0
<i>Effectif de l'échantillon</i>	6703

Il apparaît clairement que les maronites constituent la composante la plus importante de notre échantillon de bons francophones. Ils sont suivis de très loin par les grecs-orthodoxes, les chiïtes, les sunnites et les grecs-catholiques qui sont tous pratiquement à égalité dans une fourchette allant de 9,6 % à 12,7%, différences sans signification réelle étant donné les dimensions réduites de notre échantillon, dans lequel la communauté druze est la moins présente, avec 2,9 %.

## 6 - Répartition régionale

Le tableau 3.8 montre que les mohafazats de résidence les plus représentés dans notre échantillon de bons francophones sont ceux de Beyrouth et du Mont-Liban, avec respectivement 16,4 % et 52,7 %, suivis de la Béqaa (12,8%), du Liban Nord (11,0 %) et du Liban Sud (7,1 %).

**Tableau 3.8 (M0 4.02)**  
**Répartition des francophones par mohafazat de résidence et par âge, en %**

Age	Mohafazat de résidence					Nombre (=100 %)
	Beyrouth	Mont- Liban	Liban Nord	Liban Sud	Béqaa	
15 – 19	14,4	53,4	12,7	9,6	9,9	1486
20 – 24	15,7	50,1	11,9	6,9	15,4	1165
25 – 29	12,6	52,2	8,4	10,2	16,6	1007
30 – 34	15,4	51,3	11,3	5,1	16,9	745
35 – 39	15,3	56,2	8,1	5,6	14,8	593
40 – 44	18,3	57,0	9,1	6,3	9,3	526
45 – 49	13,3	48,7	18,9	3,1	16,0	376
50 – 54	30,8	52,7	7,2	3,8	5,5	292
55 – 59	25,3	51,1	9,0	5,6	9,0	178
60 – 64	23,9	61,6	13,0	0,1	1,4	138
65 – 69	34,9	51,4	7,3	2,8	3,6	109
70 – 74	19,4	56,5	16,1	3,2	4,8	62
≥ 75	30,8	34,6	3,8	30,8	–	26
<b>Ensemble</b>	<b>16,4</b>	<b>52,7</b>	<b>11,0</b>	<b>7,1</b>	<b>12,8</b>	<b>100,0</b>

La très forte représentation de Beyrouth et du Mont-Liban n'a rien d'étonnant dans la mesure où ces deux mohafazats apparaissaient déjà dans les chapitres 1 et 2 comme à la fois les plus peuplés et les plus francophones. Pour que ces données soient plus éloquentes, nous avons aussi calculé le taux de bons francophones, c'est-à-dire le pourcentage que constitue notre échantillon par rapport à la population de chacun des mohafazats :

**Tableau 3.9 (M0 3.01 et M0 4.02)**  
**Répartition de la population adulte libanaise, répartition des francophones et taux de francophonie par mohafazat de résidence, en %**

Mohafazat de résidence	Population adulte libanaise	Population francophone	Taux de francophonie
Beyrouth	11,9	16,4	19,2
Mont-Liban	37,2	52,7	19,7
Liban Nord	10,6	11,0	13,4
Liban Sud	15,4	7,1	6,1
Béqaa	14,9	12,8	12,0
Total	100,0	100,0	14,0
<i>Effectif de l'échantillon</i>	48032	6703	11111

Près d'un habitant de Beyrouth et du Mont-Liban sur 5 est bon francophone. Le Liban Nord et la Béqaa sont à peu près à égalité avec un taux de 13,4 % pour le premier et de 12,0 % pour le second ; en revanche le Liban Sud apparaît ici comme le moins francophone avec un taux de seulement 6,1 %, soit près d'un habitant sur 15. Ces données relatives au Liban Sud diffèrent substantiellement de celles fournies au chapitre 1 (voir tableau 1.9 du chapitre 1), où son pourcentage de francophones était légèrement inférieur à celui de la Béqaa et nettement supérieur à celui du Liban Nord (mais il s'agissait de francophonie sans distinction de niveau) ainsi que des données fournies au chapitre 2, où il apparaissait à égalité avec le Liban Nord en matière de bonne francophonie, derrière la Béqaa.

Ces données sont d'autant plus étonnantes que, d'une part la population du Liban Sud est à dominante jeune (68,2 % d'individus âgés de 15 à 30 ans, contre 44,4 % dans l'ensemble de la population) et que notre échantillon de bons francophones est caractérisé par sa jeunesse (voir tableaux 3.1 et 3.2 supra), et que, d'autre part, on aurait pu croire que le retour partiel des émigrés d'Afrique étofferait le taux de bonne francophonie au Liban Sud.

Cependant, si on peut difficilement prétendre expliquer entièrement le faible taux de francophonie du Liban Sud et les différences de sa francophonie d'un chapitre à l'autre de ce travail, on peut du moins tenter de les éclairer partiellement. La première nuance est en rapport avec la manière dont s'est effectuée la première partie de l'enquête : rappelons qu'il y s'agissait d'une auto-évaluation dont les critères variaient nécessairement selon que l'enquêté habitait ou non une région où la pratique du français est courante ; de plus, ainsi que nous l'avons signalé au chapitre 2, la région où cette auto-évaluation s'est faite avec le plus de rigueur est celle du Liban Nord, d'où sans doute le fait que, de la région la moins francophone du Liban au chapitre 1, elle soit la troisième par son taux de bonne francophonie dans le tableau 3.9 ci-dessus.

De plus, les écoles religieuses du Liban Sud ont été très fortement touchées par la guerre, et parfois forcées à l'exode, cédant la place à des établissements scolaires de fondation récente démunis du support de la tradition pédagogique. Enfin, le tableau MO 4.27, en annexe, qui rend compte du mohafazat d'origine des individus de notre échantillon, montre que les personnes originaires du Liban Sud sont 9,1 %. On peut légitimement en déduire que l'exode n'a pas seulement touché les écoles, mais aussi la population du Liban Sud qui est venue grossir le nombre des habitants de la banlieue de Beyrouth (c'est-à-dire le mohafazat du Mont-Liban) dont sont originaires 38,6 % des individus de notre échantillon, mais où sont concentrés 52,7 % de résidents.

Pour clore cette partie consacrée à la répartition régionale, nous avons voulu connaître la représentation urbaine / rurale dans notre échantillon :

**Tableau 3.10 (M0 4.27)**  
**Répartition des francophones par zones de résidence**  
**(urbaine/ rurale), en %**

<b>Zone de résidence</b>	<b>Fréquence des francophones</b>
Beyrouth	16,4
Banlieue de Beyrouth	23,4
Autres zones urbaines	27,9
Zones rurales	32,3
Total	100,0
<i>Effectif de l'échantillon</i>	6703

Si les zones urbaines sont les plus représentées, avec 67,7 % de notre échantillon, le pourcentage des zones rurales est loin d'être négligeable puisqu'il est de 32,3 % ; il révèle que si l'implantation de la bonne francophonie n'est pas uniforme, elle est du moins généralisée.

## II - FRANCOPHONIE ET CONDITIONS D'ACQUISITION

Le profil de notre échantillon de francophones réels, s'il apporte quelques nuances aux données sociologiques de la francophonie dégagées au chapitre 2, en confirme cependant les grandes lignes : les francophones libanais sont caractérisés par leur jeunesse, par une prédominance féminine, par leur appartenance principalement à ce que nous avons appelé la classe moyenne, c'est-à-dire les employés et les cadres moyens ; elle est tributaire du degré d'instruction, et la communauté maronite y reste majoritaire. Si elle est concentrée dans les régions urbaines, essentiellement Beyrouth et sa banlieue ainsi que le Mont-Liban, elle est aussi relativement bien implantée dans les zones rurales.

On pourrait en conclure, en faisant un effort d'optimisme, qu'elle est appelée à se développer, dans la mesure où, d'une part, la jeunesse des francophones permet de croire que, devenus parents à leur tour, ils transmettront à leurs enfants leur connaissance de la langue française, d'autant plus que cette transmission se fait surtout, et tous les linguistes sont pour une fois d'accord à ce sujet, par les mères. Ce trait est sans doute accentué au Liban par le fait que la mère y conserve le rôle traditionnel de préceptrice des études à la maison.

D'autre part, et toujours en faisant un effort d'optimisme, si le développement social suit son cours normal, il devrait faciliter l'accès des classes défavorisées à l'instruction et leur permettre de grimper dans l'échelle sociale, de la même manière qu'un développement équilibré des régions libanaises, dont le discours officiel fait une priorité, devrait favoriser une meilleure scolarisation, quantitativement et qualitativement, de la population rurale, et donc, en principe, une francophonie plus ample dans ces régions.

Cependant, ces caractéristiques sociologiques qui dessinent à gros traits le profil des francophones et permettent de tirer les conclusions optimistes que nous venons de dire ne suffisent pas à elles seules à dégager les traits spécifiques de la francophonie libanaise. La question est à présent de savoir quelles conditions font d'un Libanais un francophone réel, compétent et performant dans cette langue. À cet égard notre échantillon, filtré plus d'une fois, et donc véritablement représentatif des Libanais bons francophones, offre un champ d'investigation d'une grande fiabilité. Il va nous permettre, dans un premier temps, de définir les conditions d'acquisition de la francophonie réelle.

## **1 - Francophonie et âge d'apprentissage**

Le tableau 3.11 ci-dessous montre que la très grande majorité de notre échantillon a appris le français très tôt : 67,8 % l'ont appris entre trois et cinq ans, à l'âge donc de la première scolarisation dans les classes maternelles, auxquels il faut ajouter les 7,5 % qui l'ont appris avant l'âge de trois ans, ce qui ramène le pourcentage d'apprentissage précoce du français à 75,3 %. Si l'apprentissage du français avant l'âge de trois ans s'est nécessairement fait dans le cadre de la famille, il est très probable que pour les 67,8 % qui ont appris le français entre trois et cinq ans le cadre familial a joué le rôle d'adjuvant. Rappelons d'ailleurs que, dans la première enquête, 22,6 % des enquêtés, soit 10663 individus, affirment avoir appris le français en famille ; il est vraisemblable que les 5047 bons francophones qui disent ici avoir appris le français avant l'âge de cinq ans en fassent partie.

**Tableau 3.11 (M0 4.05)**  
**Répartition des francophones par âge d'apprentissage du français**  
**et par âge, en %**

Age	Age d'apprentissage					Nombre (=100 %)
	< 3	3 à 5	6 à 11	12 à 18	>18	
15 – 19	8,1	75,6	15,9	0,4	–	1486
20 – 24	7,0	74,7	16,6	1,7	–	1165
25 – 29	4,9	72,3	21,6	1,2	–	1007
30 – 34	7,2	70,3	20,3	1,8	0,4	745
35 – 39	8,6	61,4	27,7	0,8	1,5	593
40 – 44	7,0	62,9	26,6	3,1	0,4	526
45 – 49	5,9	52,7	34,3	4,8	2,5	376
50 – 54	12,0	57,5	29,8	0,7	–	292
55 – 59	5,6	50,0	36,5	7,3	0,6	178
60 – 64	5,1	55,1	37,7	–	2,1	138
65 – 69	23,9	39,4	30,3	6,4	–	109
70 – 74	12,9	41,9	35,5	6,5	3,2	62
≥ 75	3,8	26,9	53,8	0,1	15,4	26
<b>Ensemble</b>	<b>7,5</b>	<b>67,8</b>	<b>22,5</b>	<b>1,7</b>	<b>0,5</b>	<b>6703</b>

Le tableau 3.11 montre aussi que 22,5 % des personnes de notre échantillon ont appris le français entre six et onze ans, ce qui correspond au cycle primaire, et que seuls 2,2 % l'ont appris plus tard (1,7 % entre 12 et 18 ans, soit dans les cycles complémentaire et secondaire, et 0,5 % après 18 ans, peut-être lors des études universitaires, ou dans un autre cadre).

Par ailleurs, les personnes âgées de 15 à 19 ans, qui sont les plus nombreuses dans notre échantillon (elles en constituent 22,2 %), sont aussi les plus nombreuses à avoir appris le français avant l'âge de six ans (elles sont 83,7 % dans ce cas). Cette proportion baisse graduellement d'une tranche d'âge à l'autre pour n'être plus que de 61 % chez les personnes âgées de 50 ans et plus, ainsi que le montre le tableau 3.12. En somme, ces proportions varient en fonction des groupes d'âge.

**Tableau 3.12 (M0 4.05)**  
**Répartition des francophones par apprentissage du français**  
**avant ou après 5 ans et par âge, en %**

Age	Apprentissage du français		Nombre (=100 %)
	Avant ou à cinq ans	Après cinq ans	
15 – 19	83,7	16,3	1486
20 – 34	79,0	21,0	2917
35 – 49	67,1	32,9	1495
50 et plus	61,6	38,4	805
<b>Ensemble</b>	<b>75,3</b>	<b>24,7</b>	<b>6703</b>

Il apparaît donc clairement que l'apprentissage précoce du français est une des conditions de la bonne francophonie libanaise, rejoignant en cela des lois linguistiques plus générales en rapport avec l'apprentissage des langues. Que cela soit ou non le fruit d'une décision réfléchie, le système éducatif libanais a en tout cas le mérite d'avoir pratiqué ces lois, alors que dans d'autres pays, au moment où le plurilinguisme apparaît comme une nécessité, les différents systèmes scolaires s'interrogent encore sur les moyens de le réaliser.

## 2 - Francophonie et ordre d'acquisition des langues

La deuxième condition d'acquisition du français dans la francophonie libanaise concerne l'ordre d'apprentissage. Le tableau 3.13, qui prend en compte le cursus d'apprentissage, montre que l'immense majorité (91,1 %) de notre échantillon l'a appris en second, et que 5,7 % l'ont appris en premier. Cependant, parmi ces derniers, 3,1 % affirment l'avoir appris simultanément avec l'arabe, ce qui porte à 2,6 % la proportion de ceux qui ont appris uniquement le français en premier, c'est-à-dire somme toute comme langue maternelle. Enfin, 3,2 % l'ont appris en troisième ou en quatrième position.

**Tableau 3.13 (M0 4.13)**  
**Répartition des francophones suivant l'ordre d'apprentissage**  
**du français, en %**

Ordre d'apprentissage	Fréquence
Premier	5,7
Deuxième	91,1
Troisième ou quatrième	3,2
Total	100,0
<i>Effectif de l'échantillon</i>	6703

Par ailleurs, le tableau 3.14 qui reprend en le simplifiant le tableau M0 4.12 figurant en annexe (nous n'en avons retenu que les situations dont l'occurrence est supérieure à 1 %) montre l'ordre d'apprentissage des trois langues, arabe, français et anglais :

**Tableau 3.14 (M0 4.12)**  
**Répartition des francophones suivant l'ordre d'apprentissage**  
**des langues (arabe, français et anglais), en %**

Ordre d'apprentissage	Fréquence
Arabe et français simultanément, puis anglais	2,8
Arabe puis français seulement	22,0
Arabe puis français puis anglais	66,4
Arabe puis anglais puis français	1,7
Français puis arabe puis anglais	2,0
Autres	5,1
Total	100,0
<i>Effectif de l'échantillon</i>	6703

Ainsi, l'apprentissage du français en second selon l'ordre chronologique est un trait caractéristique de la francophonie libanaise. Comme on le voit, le fait qu'il soit appris après l'arabe ne lui porte pas préjudice, d'autant plus que le tableau M0 4.13 (voir annexe) révèle que les jeunes libanais francophones sont moins nombreux que leur aînés à l'avoir appris en premier, alors qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux dans notre échantillon.

Mais le tableau 3.14 nous fournit une autre donnée intéressante : la très grande majorité de l'échantillon est trilingue ; seuls 22 % sont bilingues uniquement, et

1,9 % sont quadrilingues. Ces proportions sont sensiblement différentes de celles de l'ensemble de la population dans laquelle, rappelons-le, le pourcentage de trilingues n'est que de 32,6 %, inférieur donc de près de la moitié à celui de notre échantillon, et le pourcentage des bilingues arabe/français y est de 45,4 % (voir chapitre 1).

Cet important pourcentage de trilingues dans notre échantillon tendrait à confirmer que le bilinguisme arabe/français, loin d'être restrictif, constitue, au Liban du moins, une voie d'accès au trilinguisme, lequel s'explique d'ailleurs par le haut niveau d'instruction des individus qui constituent notre échantillon, ce qui suppose l'achèvement du cycle secondaire, et donc l'apprentissage, même élémentaire, de la troisième langue.

### 3 - Francophonie et environnement familial francophone

Les deux traits caractéristiques de la francophonie libanaise, à savoir l'apprentissage précoce, et en seconde position chronologiquement, du français nous ont tout naturellement amenés à nous interroger sur le rôle joué par l'environnement familial dans cette francophonie. L'apprentissage précoce laissait d'ailleurs déjà entrevoir la fonction d'adjuvant tenue par la famille. Le tableau M0 4.30 (Annexe 3) nous fournit des informations plus précises sur la connaissance du français des pères et mères de nos francophones. Nous rappelons que ces données se fondent sur l'évaluation par les enquêtés de la connaissance qu'ont leurs ascendants du français, évaluation qui peut être surestimée ou sous-estimée pour des raisons affectives inconscientes.

Le tableau M0 4.30 indique que 19,0 % de nos enquêtés ont un père qui connaît très bien le français, et 17,2 % ont une mère qui le connaît très bien, sans qu'il n'y ait prépondérance de l'un des deux parents. De même, 40,1 % ont une mère qui ignore totalement le français ; c'est le cas aussi pour les pères de 36,4 % des personnes de notre échantillon, sans qu'il n'y ait, ici non plus, de dominante paternelle ou maternelle. Cependant, la proportion des ascendants qui ne sont pas du tout francophones est importante, elle apparaît plus clairement encore quand on assimile les degrés les plus faibles de connaissance (quasi nulle et élémentaire) à la catégorie nulle. Il apparaît alors que 53,2 % des pères et 56,2 % des mères des francophones ne connaissent pas le français ; en outre, 8,1 % des pères et 6 % des mères n'ont qu'une connaissance passable du français, ce qui réduit pour eux la possibilité de communication en français avec leurs enfants.

Mais 10,3 % des francophones ont un père et une mère qui connaissent très bien le français, et 25,2 % ont un père ou une mère parfaitement francophone. En cumulant les degrés de connaissance « Très Bien » et « Bien », nous constatons que la

possibilité d'utiliser le français avec l'un au moins des parents est offerte à 48,7 % de nos francophones. Le tableau 3.15 rend compte de ces situations de communication possible en français avec les parents :

**Tableau 3.15 (M0 4.30)**  
**Répartition des francophones dont l'un et / ou**  
**l'autre des parents connaît très bien et/ou bien le français, en %**

<b>Lien de parenté</b>	<b>Connaît Très Bien</b>	<b>Connaît Bien ou Très Bien</b>
Père	19,0	24,7
Mère	17,2	24,0
Père et mère	10,3	14,4
Père ou mère	25,2	34,3
Au moins l'un des deux	35,5	48,7

Il apparaît ainsi que la connaissance du français des parents constitue un facteur favorisant la francophonie, sans qu'il ne soit absolument déterminant. En revanche, la connaissance du français par au moins un membre de la famille autre que l'enquêté (nous entendons par famille ici le ménage) représente le cas de figure le plus courant, ainsi que le montre le tableau M0 4.54 (qui figure en annexe) et que nous résumons ici dans le tableau 3.16.

**Tableau 3.16 (M0 4.54)**  
**Répartition des francophones suivant le nombre de membres**  
**de la famille (autre l'enquêté) connaissant le français, en %**

<b>Nombre de membres, en plus de l'enquêté, connaissant le français</b>	<b>Fréquence</b>
1	22,4
2	20,4
3	20,0
4	15,7
5 et plus	10,2
Aucun	11,3
Total	100,0
<i>Effectif de l'échantillon</i>	6703

Comme on le voit, seuls 11,3 % de nos francophones ne peuvent communiquer avec aucun membre de leur famille en français, alors que 88,7 % sont issus de ménages où au moins une autre personne connaît le français. Il est difficile d'établir ici un rapport de cause à effet, mais il est certain que rares sont les situations où un seul membre de la famille, l'enquêté en l'occurrence, est francophone : en général, si un enfant est francophone, c'est-à-dire qu'il a fait des études en français, les autres enfants le sont aussi, même à des niveaux divers. Par conséquent, un environnement familial francophone, même s'il ne l'est que partiellement, apparaît comme un dernier trait caractéristique de la francophonie libanaise.

### **III - LE FRANÇAIS LANGUE DE COMMUNICATION**

Mais, de toute évidence, il ne suffit pas que nos francophones et au moins un des membres de leur famille connaissent le français pour parler de francophonie réelle. Il faut aussi que cette connaissance soit réinvestie dans le quotidien. C'est pourquoi nous avons voulu savoir si nos francophones utilisent le français comme langue de communication, comment ils l'utilisent, avec qui, dans quel cadre et avec quelle fréquence.

#### **1 - La communication dans le cadre familial**

La connaissance du français par les membres de la famille des enquêtés nous a déjà permis d'entrevoir les virtualités de la communication francophone familiale. Nous allons à présent vérifier ces virtualités grâce aux réponses fournies par les enquêtés eux-mêmes. Nous avons prévu de classer ces réponses en quatre catégories, selon la fréquence d'utilisation : toujours, souvent, rarement et jamais. Lors de la passation du questionnaire, il s'est avéré que la distinction entre les fréquences « toujours » et « souvent » n'est pas toujours très claire pour les enquêtés, mais nous maintenons cette distinction dans l'analyse des résultats car, même si ces deux types de réponse recouvrent une réalité un peu floue, ils peuvent dénoter deux attitudes qualitativement différentes chez les enquêtés par rapport au français ; d'autant plus qu'il s'agit, rappelons-le, d'une évaluation subjective et souvent rétrospective.

Ces réponses, répertoriées dans les tableaux M0 4.08 a et M0 4.08 b (Annexe 3), sont résumées ici dans le tableau 3.17 ci-dessous :

**Tableau 3.17 (M0 4.08 a et M0 4.08 b)**  
Répartition des francophones suivant l'usage du français avec le père et suivant l'usage du français avec la mère, en %

Utilisation du français	Avec le père	Avec la mère
Toujours	2,6	3,2
Souvent	9,0	11,0
Rarement	18,2	20,2
Jamais	70,2	65,6
Total	100,0	100,0
<i>Effectif de l'échantillon</i>	6682	6685

Elles révèlent que les enquêtés qui parlent le français avec leur mère sont 14,2 %, et ceux qui le parlent avec leur père sont 11,6 %. Or le tableau M0 4.30 montrait que la proportion des francophones dont le père connaît le français est plus importante que celle des francophones dont la mère connaît le français. La mise en rapport de ces deux données pose un certain nombre de questions : s'agit-il d'un trait caractéristique de la société libanaise, ou le statut du père le porte-t-il à utiliser moins souvent que la mère le français avec ses enfants ? Est-ce une conséquence du fait que c'est traditionnellement la mère qui s'occupe des travaux scolaires des enfants à la maison, et qu'elle est donc amenée à utiliser plus souvent le français avec ses enfants ? Est-ce une surévaluation rétrospective et symbolique par les enquêtés de la communication avec la mère ? C'est probablement les trois hypothèses à la fois.

Par ailleurs, les tableaux M0 4.08 a et M0 4.08 b montrent aussi, quand on fait la corrélation entre l'usage du français avec les deux parents, que 7,9 % des francophones parlent toujours ou souvent le français avec leur père et leur mère, et que 59,1 % ne le parlent jamais ni avec le père ni avec la mère. En faisant des regroupements à partir des données du tableau M0 4.14 (Annexe 3), on constate que 17,7 % parlent le français avec au moins l'un des parents toujours ou souvent (on peut donc en conclure que ceux-ci se trouvent dans un milieu familial francophone), et que 82,3 % l'utilisent rarement ou ne l'utilisent jamais, avec aucun de leurs parents :

**Tableau 3.18 (M0 4.14)**  
**Répartition des francophones suivant l'usage du français**  
**avec le père et la mère, en %**

<b>Utilisation</b>	<b>Fréquence</b>
Toujours et souvent avec père et mère	7,9
Toujours et souvent avec père, rarement ou jamais avec mère	3,7
Toujours et souvent avec mère, rarement ou jamais avec père	6,1
Rarement ou jamais avec père et mère	82,3
Total	100,0
<i>Effectif de l'échantillon</i>	6703

Cependant, cette proportion très importante de francophones qui n'utilisent que rarement ou jamais le français avec leurs parents obéit à des contraintes externes, puisque, ainsi que nous l'avons noté plus haut, la moitié des pères et des mères des francophones ne connaissent pas le français. Une lecture des résultats par tranches d'âge (voir M0 4.15) confirme *a contrario* cette contrainte externe : on y remarque en effet que, d'une part, la tranche d'âge 15-19 ans pratique plus souvent le français avec la mère (ils sont 19,7 % à le faire, contre une moyenne de 14 % pour l'ensemble de l'échantillon), sans doute parce que les mères de cette tranche d'âge, la plus jeune de notre échantillon, sont les plus jeunes et donc les plus francophones ; on y remarque, d'autre part, que la proportion des francophones âgés de 55 à 70 ans ayant ou ayant eu l'habitude de parler le français avec au moins l'un de leurs parents est relativement importante, parce que ces générations ont vécu leur enfance et/ou leur adolescence sous le mandat français, et que leurs parents étaient par conséquent francophones.

Enfin, la fréquence de l'utilisation du français avec le père et la mère, corrélée avec le sexe, met en évidence de légers écarts entre les francophones des deux sexes :

**Tableau 3.18 bis (M0 4.14)**  
**Répartition des francophones par sexe et suivant l'usage du français**  
**avec les parents, en %**

<b>Parle français toujours ou souvent avec</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>
Père et mère	6,7	8,9
Père ou mère	8,7	10,8
Aucun	84,6	80,3
Total	100,0	100,0
<i>Effectif de l'échantillon</i>	2977	3726

Comme on le voit, les enquêtées de sexe féminin sont légèrement plus nombreuses à parler le français avec leurs parents (19,7 %, contre 15,4 % pour le sexe masculin). Est-ce une conséquence de la répartition inconsciente de l'usage des langues entre les garçons et les filles ? Ou est-ce plus simplement la conséquence de la meilleure francophonie féminine, constatée tout au long de cette enquête ?

Quoi qu'il en soit, si l'usage du français avec les parents est tributaire de la connaissance qu'ont ceux-ci du français, il en va de même pour l'usage du français avec les frères et sœurs, avec cette différence que les frères et sœurs de nos enquêtés sont normalement eux aussi francophones, ce qui rend la pratique du français avec eux plus courante, ainsi que le montre le tableau M0 4.09 e (Annexe 3).

Il permet de constater que 30,3 % parmi nos enquêtés communiquent toujours ou souvent en français avec leurs frères et sœurs ; cette proportion est encore plus importante chez les tranches d'âge les plus jeunes (15-25 ans) de notre échantillon, puisqu'elle atteint 33,5 % ; seuls 35 % ne parlent jamais le français avec leurs frères et sœurs. Les scores très importants d'usage du français réalisés par les générations les plus âgées ne sont pas réellement significatifs à cause des très faibles effectifs de ces générations dans notre échantillon.

Ces proportions plus importantes d'usage du français avec les frères et sœurs s'avèrent être un effet de génération, puisqu'on les retrouve, à quelques nuances près, dans l'utilisation du français avec le conjoint (cf. M0 4.08 c) : parmi les francophones mariés (40 % de notre effectif), un sur trois (30,9 % exactement) utilise toujours ou souvent le français avec son conjoint ; or les conjoints et les frères et sœurs appartiennent généralement à la même génération.

Enfin, parmi les francophones pourvus d'enfants de notre échantillon, 58,2 % parlent toujours ou souvent le français avec leurs enfants, et seuls 13,6 % ne l'utilisent jamais avec leurs descendants (cf. M0 4.08 d). Quand on se souvient que 15,4 % utilisent le français toujours ou souvent avec leurs parents, que 30,3 % l'utilisent de même avec leurs frères et sœurs, 30,9 % avec leur conjoint, et, à présent, 58,2 % avec leurs enfants, on s'aperçoit qu'il y a un doublement de l'usage régulier du français de génération en génération. La combinaison de la variable « pratique du français avec le père et la mère » d'une part, avec respectivement les variables « pratique du français avec les frères et sœurs, avec le conjoint, avec les enfants » d'autre part, permet de dégager les grandes lignes de l'environnement francophone familial :

**Tableau 3.19 (MO 4.16, MO 4.17 et MO 4.18)**  
**Répartition des francophones suivant la pratique du français avec les parents et suivant la pratique du français avec les frères et sœurs, le conjoint, les enfants, en %**

<b>Utilise le français avec</b>	<b>Père et mère</b>	<b>Père ou mère</b>	<b>Ni père ni mère</b>
<b>Frères et sœurs</b>			
Utilise	85,6	63,0	21,2
N'utilise pas	14,4	37,0	78,8
<i>Effectif des francophones ayant des frères et sœurs (= 100 %)</i>	6571	6571	6571
<b>Conjoint</b>			
Utilise	74,4	59,0	24,0
N'utilise pas	25,6	41,0	76,0
<i>Effectif des francophones ayant un conjoint (= 100 %)</i>	2685	2685	2685
<b>Enfants</b>			
Utilise	93,0	83,7	52,5
N'utilise pas	7,0	17,3	47,5
<i>Effectif des francophones ayant des enfants (= 100 %)</i>	2480	2480	2480

Dans la catégorie des francophones qui communiquent en français avec leur père et leur mère, 85,6 % parlent aussi en français avec leurs frères et sœurs ; 74,4 % de ceux qui parmi eux sont mariés utilisent le français avec leur conjoint, et 93 % de ceux qui parmi eux ont des enfants communiquent avec ces derniers en français. On voit qu'il y a, dans cette catégorie, une relative stabilité de l'usage du français à travers les générations.

Mais c'est chez les deux autres groupes, ceux qui ne parlent français qu'avec un de leurs parents et ceux qui ne le parlent avec aucun de leurs parents, qu'on voit la progression par génération, allant, comme nous l'avons signalé plus haut, du simple au plus du double chez ceux qui n'utilisent pas du tout le français avec leurs parents, et qui sont un sur cinq à l'utiliser avec leurs frères et sœurs, et un sur quatre à l'utiliser avec leurs enfants.

Il va sans dire que l'âge d'apprentissage du français joue un rôle dans l'utilisation du français en famille, mais il est moins important qu'on n'aurait pu le croire, ainsi que le montrent les tableaux 3.20 et 3.21.

**Tableau 3.20 (M0 4.59)**  
**Répartition des francophones suivant l'âge d'apprentissage et**  
**suivant l'usage du français avec les parents, en %**

Utilise le français avec	Age d'apprentissage				
	< 3	3 - 5	6 - 11	12 - 18	18 et +
Au moins l'un des parents	83,6	15,3	6,6	-	-
Aucun (ni père ni mère)	16,4	84,7	93,4	100,0	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de l'échantillon	502	4529	1502	116	54

Comme on pouvait s'y attendre, les francophones qui ont appris le français avant l'âge de trois ans, c'est-à-dire principalement à la maison, sont très nombreux (83,6 %) à parler en français avec leur père ou leur mère ou les deux à la fois. Ces proportions baissent sensiblement et s'inversent pour ceux qui ont appris le français après l'âge de trois ans, confirmant que cet âge d'apprentissage est surtout en rapport avec la scolarisation. Les 16,4 % qui l'ont appris avant l'âge de 3 ans, mais ne l'ont parlé ni avec leur père ni avec leur mère ont dû l'apprendre grâce à d'autres membres de la famille, grands-parents ou frères et sœurs plus âgés.

Cette même variable de l'âge d'apprentissage, corrélée avec la pratique du français avec les autres membres de la famille, révèle la même tendance pour la communication avec les frères et sœurs d'une part et avec les conjoints d'autre part : elle est plus fréquente pour les enquêtés ayant appris le français avant l'âge de trois ans ; cependant, les écarts selon l'âge d'apprentissage sont ici moins importants. Avec les enfants, le français est plus utilisé, quel que soit l'âge d'apprentissage, la plus faible fréquence se situant au niveau de ceux qui ont appris le français entre 6 et 11 ans, mais ils restent 45,5 % à faire usage du français avec leurs enfants :

**Tableau 3.21 (M0 4.10 e, M0 4.10 c et M0 4.10 d)**  
**Répartition des francophones suivant l'usage du français et**  
**suivant l'âge d'apprentissage, en %**

Utilise le français avec	Age d'apprentissage					Ensemble
	< 3	3 - 5	6 - 11	12 - 18	18 et +	
Frères et sœurs	75,6	30,1	17,0	13,0	48,5	30,3
Effectif	479	4489	1464	106	33	6571
Conjoint	74,3	29,2	21,2	25,0	37,0	30,9
Effectif	214	1650	718	76	27	2685
Enfants	83,7	60,6	45,5	62,0	46,2	58,2
Effectif	196	1514	673	71	26	2480

S'il apparaît clairement que l'apprentissage très précoce (avant trois ans) du français est en rapport avec l'usage du français en famille (avec les parents, avec les frères et sœurs, avec le conjoint et avec les enfants), en revanche, l'âge de l'apprentissage scolaire, quel que soit cet âge, n'a pas d'incidence réelle sur l'usage du français dans la communication avec le conjoint ou avec les enfants pour nos francophones réels.

De toute façon, l'environnement francophone familial s'avère important, puisque seulement 11,3 % des francophones se trouvent seuls à connaître le français dans leur famille : quelle que soit la fréquence de l'utilisation du français en famille et quelles que soient les personnes avec qui le français est langue de communication, 88,7 % des francophones vivent dans des familles où au moins une autre personne connaît le français.

Reste à savoir quelles sortes de communication recouvre cette francophonie familiale. Le tableau 3.22 fournit des réponses concernant l'expression de l'affectivité (affection et colère) :

**Tableau 3.22 (M0 4.73)**  
**Répartition des francophones suivant l'usage des langues dans l'expression familiale de l'affectivité, en %**

Utilise	Pour exprimer l'affection	Pour exprimer la colère
L'arabe uniquement	59,5	73,5
Le français uniquement	10,1	5,7
L'arabe et le français	22,3	14,4
Autre	8,1	6,4
Total	100,0	100,0
<i>Effectif de l'échantillon</i>	6703	6703

Ainsi qu'on peut le constater, l'utilisation du français exclusivement reste rare dans ces situations de communication. Il est plus souvent combiné avec l'arabe, mais l'utilisation de l'arabe exclusivement est le cas le plus courant, plus courant d'ailleurs pour l'expression de la colère, qui est la plus spontanée, que pour l'expression de l'affection.

Enfin, nous avons voulu savoir si cet environnement familial potentiellement francophone encourage explicitement l'utilisation du français, dans ses quatre formes : parlé, lu, écrit, écouté. Voici les réponses obtenues :

**Tableau 3.23 (M0 4.94)**  
**Encouragement du français en famille, en %**

<b>Encourage le français</b>	<b>Fréquence</b>
Parlé	78,3
Lu	93,2
Ecrit	74,3
Ecouté	81,5
<i>Effectif de l'échantillon</i>	4978

Trois francophones sur quatre ont affirmé que l'environnement familial encourage l'utilisation du français. Le tableau M0 4.94 (Annexe 3) montre que seules 11 % des familles de notre échantillon ne l'encouragent pas, et que 14,8 % se montrent indifférentes. Une lecture transversale du tableau ne montre aucune différence significative par génération dans l'attitude de la famille à l'égard du français. L'ensemble de ces données traduit l'attachement des familles libanaises à l'usage et à l'apprentissage du français.

## 2 - La communication avec l'environnement

En dehors du cadre familial, quels sont les secteurs d'usage du français comme langue de communication pour ces bons francophones ? Pour tenter de répondre à cette question, nous avons regroupé les cadres d'usage en deux grandes catégories : l'environnement social, et l'environnement professionnel, dans lequel nous avons inclus l'environnement scolaire.

### *a - L'environnement social*

L'environnement social est constitué de l'entourage de l'enquêté, c'est-à-dire ses voisins, ses relations, ses amis, ainsi que les commerçants chez qui il effectue ses courses.

A la question de savoir quelles langues utilisent les enquêtés avec ces différents groupes de personnes, le tableau 3.24 fournit les réponses suivantes :

**Tableau 3.24 (M0 4.76)**  
**Répartition des francophones suivant les langues utilisées**  
**avec l'entourage, en %**

Interlocuteurs	Langues utilisées					Nombre (= 100%)
	Arabe	Français	Arabe et Français	Ar., Fr. et Ang.	Autre	
Voisins	74,4	1,0	19,7	1,6	3,3	6703
Relations	49,2	4,5	33,4	6,9	6,0	6703
Amis intimes	43,2	9,1	33,4	7,5	6,8	6703
Commerçants	81,9	0,7	11,2	3,0	3,2	6703

Il est évident que ces pourcentages obéissent à des contraintes imposées aux enquêtés par la connaissance qu'ont des langues les personnes qui constituent leur environnement : ainsi, si 81,9 % utilisent l'arabe exclusivement avec les commerçants, c'est en grande partie dû à l'ignorance des commerçants d'une autre langue que l'arabe. Ce tableau révèle cependant que si l'usage exclusif du français est rare, il est en revanche courant (pour le tiers des enquêtés) avec les relations et les amis quand le français est combiné avec l'arabe. Cette particularité semble aller de soi, pour deux raisons : d'une part, « l'effet génération », qui joue pour la communication avec les frères et sœurs et le conjoint, joue aussi avec les amis, qui appartiennent à la même génération que l'enquêté ; d'autre part, si l'on ne choisit pas réellement ses voisins ni les commerçants chez qui on s'approvisionne, on choisit au contraire ses amis et ses relations sur la base d'un certain nombre d'affinités, dont la francophonie fait apparemment partie pour nos enquêtés. Il ressort en outre de ce tableau 3.24 que le trilinguisme arabe / français / anglais demeure exceptionnel dans ces cadres d'usage, malgré le trilinguisme quasi général de nos enquêtés (voir plus haut) ; mais cela aussi semble normal pour des francophones pour qui l'anglais n'est qu'une troisième langue.

Pour affiner ces résultats, nous avons voulu connaître les langues que les enquêtés souhaiteraient pouvoir utiliser avec leur entourage si les contraintes dues à leurs interlocuteurs n'existaient pas. Le tableau 3.25, qui rend compte des réponses à cette question, fournit des données intéressantes :

**Tableau 3.25 (M0 4.77)**  
**Répartition des francophones suivant les langues qu'on souhaite parler**  
**avec l'entourage, en %**

Interlocuteurs	Usage souhaité						Nombre (=100 %)
	Arabe	Français	Arabe et Français	Anglais	Ar., Fr. et Ang.	Autre	
Voisins	35,3	32,1	13,6	11,2	1,9	5,7	6703
Relations	28,9	35,3	15,8	10,8	2,9	6,3	6703
Amis intimes	25,0	36,8	17,3	10,1	4,1	6,7	6703
Commerçants	46,4	25,6	10,6	10,3	2,3	4,8	6703

Il montre en effet que plus la communication est intime, moins les enquêtés souhaitent y utiliser l'arabe exclusivement : ils ne sont que 25 % à souhaiter n'employer que l'arabe pour communiquer avec leurs amis ; de plus, alors que dans la réalité, l'usage exclusif du français est rare, ainsi que le montre le tableau 3.24, il constitue au contraire la langue de communication souhaitée par plus du tiers des enquêtés quand il s'agit d'une communication plus personnelle (35,3 % avec les relations, et 36,8 % avec les amis). Enfin, la communication trilingue arabe / français / anglais est la moins souhaitée, quelle que soit la situation de communication envisagée, sans doute pour la raison déjà évoquée plus haut.

*b - L'environnement scolaire et professionnel*

b 1 - A l'école

Nous avons demandé aux enquêtés quelles langues ils utilisent (pour ceux qui sont encore scolarisés) ou ils ont utilisées dans le cadre de leur vie à l'école pour communiquer avec leurs enseignants et avec leurs camarades. Le tableau 3.26 rend compte de leurs réponses :

**Tableau 3.26 (M0 4.74)**  
**Répartition des francophones suivant les langues utilisées dans**  
**l'environnement scolaire, en %**

Interlocuteurs	Langues utilisées								Nombre (= 100 %)
	Ar.	Fr.	Ar. et Fr.	Ang.	Ar. et Ang.	Fr. et Ang.	Ar., Fr. et Ang.	Autre	
Les enseignants	17,6	32,0	41,0	0,7	0,5	1,4	5,8	1,0	6703
Les camarades	42,3	17,5	34,7	0,6	1,2	0,6	2,1	1,0	6703

Il montre clairement que, au cours de la scolarité, la langue spontanément utilisée est très majoritairement l'arabe (42,3 % avec les camarades), et que l'utilisation du français exclusivement y obéit à des contraintes pratiques : si 32 % utilisent ou ont utilisé le français avec les enseignants, c'est soit parce que l'enseignement se fait en français, soit pour se soumettre à des interdits académiques. En revanche, le taux de la communication bilingue arabe / français est important, aussi bien avec les enseignants (41 %) qu'avec les camarades (34,7 %), confirmant ainsi le bilinguisme précoce et spontané de nos enquêtés. Pour en voir l'importance, nous avons calculé les pourcentages de ceux qui n'utilisent jamais (ou n'ont jamais utilisé) le français dans le cadre scolaire, ainsi que le pourcentage de ceux qui l'utilisent (ou l'ont utilisé), seul ou combiné avec une autre langue :

**Tableau 3.26 bis (M0 4.74)**  
**Utilisation du français dans l'environnement scolaire, en %**

Interlocuteurs	N'utilise pas le français	Utilise le français	Nombre (= 100 %)
Les enseignants	19,3	80,7	6703
Les camarades	44,8	55,2	6703

Ainsi qu'on peut le constater, l'utilisation du français comme langue de communication dans le cadre scolaire est très importante. Mais le tableau 3.26 nous fournit aussi des indications concernant le trilinguisme arabe / français / anglais de nos enquêtés, trilinguisme dont nous avons vu ailleurs l'importance quantitative chez les francophones libanais : le tableau 3.26 montre que ce trilinguisme a très peu de place dans la communication scolaire, même si c'est là qu'il est appris par nos francophones ; il reste pour eux une troisième langue.

## b 2 - Dans l'entreprise

Les tableaux 3.27, 3.28, 3.29 et 3.30, qui rendent compte des langues utilisées par les enquêtés dans le cadre de leur vie professionnelle, constituent une intéressante série de données linguistiques sur la vie des entreprises libanaises. Nous avons évidemment exclu de l'échantillon les individus sans activité professionnelle ; nous avons ensuite réparti les situations de communication en quatre catégories : la communication interpersonnelle (tableau 3.27), la vie interne de l'entreprise (tableau 3.28), la communication interlibanaise de l'entreprise (tableau 3.29) et la communication de l'entreprise avec l'étranger (tableau 3.30). Nous avons examiné le taux d'utilisation du français dans la communication interpersonnelle (tableau 3.27) et, dans les autres tableaux, le pourcentage d'utilisation de chacune des trois langues

(arabe, français, anglais), seule d'abord, puis combinée avec une ou deux langues (tableaux 3.28 bis, 3.29 bis et 3.30 bis).

**Tableau 3.27 (M0 4.75)**  
Répartition des francophones selon l'usage du français dans la communication interpersonnelle au sein de l'entreprise, en %

Utilise le français	Toujours	Souvent	Rarement	Jamais	Nombre (= 100 %)
Avec les collègues	12,9	28,5	31,0	27,6	3766
Avec les patrons	17,0	25,9	25,6	31,4	3432
Avec les subalternes	6,3	13,6	22,8	57,4	3626

**Tableau 3.28 (M0 4.75)**  
Répartition des francophones selon l'usage des langues dans la vie intérieure de l'entreprise, en %

Langues utilisées	Ar.	Fr.	Ar. et Fr.	Ang.	Ar. et Ang.	Fr. et Ang.	Ar., Fr. et Ang.	Autre	Nombre (=100 %)
Notes de services, lettres	32,9	22,1	19,3	8,5	4,4	6,2	5,9	0,7	3783
Comptabilité	31,1	36,3	13,9	10,5	2,2	3,3	2,1	0,6	3819
Dossiers, archives	31,7	31,9	13,3	6,5	3,2	5,3	3,6	4,5	3750
Réunions, séminaires, discussions	41,8	15,5	23,1	5,5	5,0	3,4	4,7	1,0	3666

**Tableau 3.28 bis**  
Répartition des francophones selon l'usage des langues dans la vie intérieure de l'entreprise, en %

Langues utilisées	Arabe seul ou avec autres langues	Français seul ou avec autres langues	Anglais seul ou avec autres langues
Notes de service, lettres	62,5	53,5	18,8
Comptabilité	49,3	55,6	18,1
Dossiers, archives	51,8	54,1	18,6
Réunions, séminaires, discussions	74,6	46,7	18,6

**Tableau 3.29 (M0 4.75)**  
**Répartition des francophones selon l'usage des langues dans la communication interlibanaise de l'entreprise, en %**

Langues utilisées	Ar.	Fr.	Ar. et Fr.	Ang.	Ar. et Ang.	Fr. et Ang.	Ar., Fr. et Ang.	Autre	Nombre (=100 %)
Factures, devis, appels d'offre	31,6	13,8	22,4	7,6	3,8	7,8	12,5	0,5	3487
Correspondance	31,2	14,1	20,8	8,4	4,3	7,4	13,3	0,5	3415
Réunions, séminaires, discussions	35,6	10,2	25,3	4,9	5,6	6,0	11,8	0,6	3315

**Tableau 3.29 bis (M0 4.75)**  
**Répartition des francophones selon l'usage des langues dans la communication interlibanaise de l'entreprise, en %**

Langues utilisées	Arabe seul ou avec autres langues	Français seul ou avec autres langues	Anglais seul ou avec autres langues
Factures, devis, appels d'offre	70,3	56,5	31,7
Correspondance	70,2	55,6	33,4
Réunions, séminaires, discussions	78,3	53,3	28,3

**Tableau 3.30 (M0 4.75)**  
**Répartition des francophones selon l'usage des langues dans la communication de l'entreprise avec l'étranger, en %**

Langues utilisées	Ar.	Fr.	Ar. et Fr.	Ang.	Ar. et Ang.	Fr. et Ang.	Ar., Fr. et Ang.	Autre	Nombre (=100 %)
Correspondance	3,5	19,0	3,1	24,5	3,1	33,3	10,6	2,9	2058
Réunions, séminaires, discussions	5,1	20,8	3,1	23,1	3,1	31,9	9,4	3,5	1931
Factures, appels d'offre	3,3	19,7	2,7	25,3	3,4	32,6	10,1	2,9	2038

**Tableau 3.30 bis (M0 4.75)**  
**Répartition des francophones selon l'usage des langues dans la**  
**communication de l'entreprise avec l'étranger, en %**

<b>Langues utilisées</b>	<b>Arabe seul ou avec autres langues</b>	<b>Français seul ou avec autres langues</b>	<b>Anglais seul ou avec autres langues</b>
Correspondance	20,3	66,0	71,5
Réunions, séminaires, discussions	20,7	65,2	67,5
Factures, appels d'offre	19,5	65,1	71,4

La première constatation est que le français est, au Liban, une langue de communication professionnelle. En effet, le tableau 3.27 indique que le français est régulièrement utilisé par notre échantillon de francophones actifs dans la communication avec les collègues (12,9 % toujours, 28,5 % souvent, soit 41,4 % d'utilisation régulière), et avec le patron (17,0 % toujours, 25,9 % souvent, soit 43 % d'utilisation régulière).

Le français est aussi, combiné avec d'autres langues, la langue la plus utilisée pour la comptabilité, la constitution de dossiers et la conservation des archives, mais il vient après l'arabe pour la rédaction de la correspondance intérieure de l'entreprise ainsi que pour les réunions et séminaires internes (tableaux 3.28 et 3.28 bis). Il vient très nettement après l'arabe dans la communication interlibanaise de l'entreprise, même si plus de la moitié de cette communication se fait en français combiné avec une autre langue (tableaux 3.29 et 3.29 bis).

Enfin, c'est l'anglais (seul ou combiné) qui prend la première place dans la communication de l'entreprise avec l'étranger, quelle que soit la situation de communication envisagée (tableaux 3.30 et 3.30 bis). Certes, cette prééminence de l'anglais est ici imposée par le fait que celui-ci est la langue internationale de travail, et elle bat en brèche la situation du français comme langue véhiculaire au Liban (dans le sens où Valdman définit une langue véhiculaire comme celle qui permet la communication avec d'autres communautés linguistiques), puisqu'il cède le pas à l'anglais dans cette fonction, du moins dans le monde du travail. On peut donc craindre que, d'abord véhiculaire pour la communication professionnelle, l'anglais le devienne aussi dans d'autres situations de communication, et que, petit à petit, il devienne aussi vernaculaire au sein de l'entreprise, se substituant ainsi au français.

La dernière indication fournie par les tableaux 3.30 et 3.30 bis concerne le rôle très réduit de l'arabe dans la communication de l'entreprise avec l'étranger, ce qui porte

à croire que, même lorsque l'entreprise étrangère est arabe, la communication se fait en anglais.

### 3 - Les langues de l'information

Quelle(s) langue(s) utilisent les enquêtés francophones pour s'informer de ce qui se passe au Liban et dans le monde ? La réponse à cette question est fournie par le tableau 3.31 dont il faut considérer les résultats avec une certaine prudence. En effet, il s'est avéré que 1607 enquêtés ne lisent pas la presse locale, 3199 ne lisent pas du tout la presse étrangère (peut-être en jugent-ils l'achat régulier trop onéreux) et 966 ne regardent pas les journaux télévisés ; 2385 n'écoutent pas non plus les bulletins d'information à la radio. C'est donc sur des échantillons réduits, dont ont été exclus les non-réponses qu'ont été calculés les pourcentages suivants.

**Tableau 3.31** (M0 4.79 et M0 4.88)  
Les langues de l'information, en %

Langues utilisées	Ar.	Fr.	Ar. et Fr.	Ang.	Ar. et Ang.	Fr. et Ang.	Ar., Fr. et Ang.	Autre	Nombre (=100 %)
Presse locale	47,7	11,4	36,2	0,1	0,9	0,7	2,2	0,8	5033
Presse étrangère	4,4	61,1	8,1	6,0	0,1	17,9	1,5	0,9	3504
Radio	50,4	8,5	27,0	1,4	2,3	2,6	7,5	0,3	4318
Télévision	35,4	3,7	37,0	0,5	3,7	1,6	18,0	0,1	5737

Ces pourcentages sont tributaires de conditions extra-linguistiques : si seuls 4,4 % de nos enquêtés lisent la presse étrangère en arabe, c'est qu'elle est peu importée, parce qu'elle fait double emploi avec la presse locale en arabe, réputée pour être la meilleure de la région ; de même, si seulement 8,5 % écoutent les bulletins d'information à la radio en français, et 3,7 % regardent les journaux télévisés en français, c'est parce que ceux-ci sont très rares (rappelons que l'enquête a été effectuée en 1993, alors que la chaîne publique n'avait pas encore étoffé ses bulletins en langues étrangères) ou passent à des heures indues. Il faut donc tenir compte de ces contraintes pratiques dans l'évaluation des chiffres du tableau 3.31. Si les pourcentages de l'information bilingue arabe/français sont nettement plus importants (36,2 % pour la presse locale, 27 % pour l'information radiophonique et 37 % pour l'information télévisée), ils ne donnent pas la proportion de chacune des deux langues et ne rectifient donc pas vraiment le pourcentage de l'information en français seulement.

Ainsi les comparaisons qui peuvent être réellement établies concernent l'information en français et celle en anglais, car leurs situations sont comparables. Et, à cet égard, les chiffres sont éloquentes et montrent une nette prééminence, toutes choses égales par ailleurs, du français sur l'anglais, quel que soit le cas de figure envisagé, avec une nette préférence des enquêtés pour la presse française (61,1 %). Cette préférence va de soi dans la mesure où notre échantillon de francophones trouve plus de facilité, ou plus de plaisir, à lire en français plutôt qu'en anglais, sans que cette attitude ne soit restrictive, puisque les enquêtés ont tout de même recours à la presse étrangère en anglais.

#### *a - Les langues de la lecture*

En abordant les langues dans lesquelles se fait la lecture, on entre déjà dans le domaine de la représentation inconsciente qu'on a des langues, le domaine du culturel au sens large du terme, même si la lecture des bandes dessinées relève, pour les puristes, de l'activité de loisir seulement (ce qui reste à prouver), et que celle d'ouvrages spécialisés obéit souvent à une nécessité professionnelle.

Nous avons classé les ouvrages lus en cinq groupes : les livres spécialisés, les essais, la bande dessinée, la poésie et les romans, et en avons exclu la lecture de la presse, qui a été analysée plus haut, et qui obéit, ainsi que nous l'avons vu, à des contraintes particulières. Le tableau 3.32 rend compte des langues dans lesquelles s'effectue la lecture de chacun des cinq groupes d'ouvrages.

**Tableau 3.32 (M0 4.88)**  
**Les langues de la lecture, en %**

<b>Langues utilisées</b>	Ar.	Fr.	Ar. et Fr.	Ang.	Ar. et Ang.	Fr. et Ang.	Ar., Fr. et Ang.	Autre	<i>Nombre (=100 %)</i>
Livres									
spécialisés	11,1	38,5	27,2	4,7	1,4	9,7	6,1	1,3	4387
Romans	9,3	50,2	27,9	2,9	0,2	4,7	3,4	1,4	3719
Bandes dessinées	6,8	69,9	10,7	3,2	-	5,4	3,6	0,4	1539
Essais	25,9	29,4	29,5	3,5	1,0	3,4	7,0	0,3	3448
Poésie	34,9	28,7	30,0	1,3	0,2	1,1	2,4	1,4	2699

Le tableau 3.32 bis reprend les mêmes données, mais regroupe chacune des trois langues dans son utilisation seule ou combinée avec une autre langue.

**Tableau 3.32 bis (M0 4.88)**  
**Les langues de la lecture, en %**

<b>Langues utilisées</b>	Arabe seul ou avec autres langues	Français seul ou avec autres langues	Anglais seul ou avec autres langues
Livres spécialisés	45,8	81,5	21,9
Romans	40,8	86,2	11,2
Bandes dessinées	21,1	89,6	12,2
Essais	63,4	69,3	14,9
Poésie	67,5	62,2	5,0

Ces deux tableaux appellent un certain nombre de réflexions : il est évident que la lecture des bandes dessinées ne peut se faire essentiellement en arabe, étant donné la pauvreté de la production en arabe de ce neuvième art, production qui n'est le plus souvent qu'une traduction, et qui ne s'adresse qu'à un public d'enfants. De même, les ouvrages spécialisés en arabe sont le plus souvent traduits, et quand le lecteur peut y avoir accès dans la langue originelle, il opte pour cette solution. En revanche, on est quelque peu étonné par le faible pourcentage de ces lecteurs en anglais, en sachant que notre échantillon est très majoritairement trilingue, que la qualité et la diversité des « comics » (bandes dessinées américaines) sont très grandes, et qu'enfin la supériorité quantitative des ouvrages spécialisés écrits en anglais est évidente.

Cependant, malgré ces facteurs favorisant la lecture en anglais, nos enquêtés se tournent vers la lecture en français dans ces domaines, ce qui, en l'occurrence, relève réellement d'un choix, corrélatif de la formation de base en français.

En revanche, la lecture des essais est équitablement répartie entre arabe et français, avec une légère supériorité de la lecture en français, celle des romans est très nettement supérieure en français, et celle de la poésie est presque égale en français et en arabe, avec toutefois une légère supériorité de la lecture poétique en arabe.

On peut ici émettre quelques hypothèses qui, si elles n'expliquent pas entièrement ces résultats, peuvent les éclairer : si le bilinguisme arabe/français est aussi, au Liban, un biculturalisme, ce que nous pensons, le lecteur bilingue libanais se tourne, comme citoyen du monde, vers les essais en français, et, comme citoyen libanais, vers les essais en arabe. La lecture de la production littéraire *stricto sensu* semble elle aussi refléter ce biculturalisme : la tradition littéraire arabe est, de tout temps, essentiellement poétique, et la production littéraire française est, vue d'ici, essentiellement romanesque, parce que c'est en cela qu'elle diffère de la littérature arabe. Cette spécialisation de la lecture littéraire pourrait aussi relever d'une perception duelle et

biculturelle du temps, la poésie apparaissant comme affranchie des contraintes temporelles, contraintes très lâches dans la langue arabe, alors que le récit romanesque s'inscrit au contraire dans une linéarité temporelle (passé, présent, futur) du fait même de son déroulement événementiel, et que le système temporel dans la langue française traduit dans toutes ses nuances. Il s'agirait là, bien sûr, d'une attitude subjective et inconsciente du lecteur.

Mais de telles hypothèses, pour être vérifiées, auraient nécessité un questionnaire plus spécialisé que celui que nous avons soumis à nos enquêtés, même si certains des tableaux suivants (en particulier le tableau 3.33) semblent les corroborer.

Quoi qu'il en soit, ce qui frappe dans ces tableaux 3.32 et 3.32 bis c'est la rareté de l'occurrence de la lecture en anglais, quel que soit le cas de figure envisagé. L'anglais semble donc bien être, pour nos enquêtés, une troisième langue, à laquelle sont dévolues des fonctions précises, comme par exemple de servir de canal de communication professionnelle avec l'étranger, ainsi que l'ont déjà montré les tableaux 3.30 et 3.30 bis de ce chapitre, sans lui assigner des contenus culturels.

#### *b - Les langues de l'expression personnelle*

Nous avons regroupé sous le titre d'expression personnelle tout ce qui, dans l'usage des langues, n'obéit pas chez l'enquêté à des contraintes extérieures : émettre un mot spontané, compter mentalement, réfléchir, prier (formellement et informellement), mémoriser un numéro de téléphone, organiser un emploi du temps, lire des notices (quand elles sont fournies dans les trois langues), remplir un formulaire (quand il est trilingue), faire une liste d'achats, et entendre chanter. Le tableau 3.33 rend compte du résultat des différents items.

**Tableau 3.33 (M0 4.89 et M0 4.90)**  
**Les langues de l'expression personnelle, en %**

Langues utilisées	Ar.	Fr.	Ar. et Fr.	Ang.	Ar. et Ang.	Fr. et Ang.	Ar., Fr. et Ang.	Autre	Nombre (=100 %)
Emettre un mot spontané	46,1	15,7	20,9	5,7	2,4	2,0	5,3	1,9	6700
Compter mentalement	25,1	53,7	14,8	2,2	0,5	1,1	1,2	1,4	6698
Réfléchir	71,6	9,8	13,3	1,1	1,2	0,3	1,1	1,6	6699
Réciter une prière	70,9	9,8	16,4	0,3	0,4	0,1	0,6	0,6	6544
Prier informellement	82,7	7,3	7,2	0,6	0,2	0,1	0,3	1,6	6497
Mémoriser, noter un numéro de téléphone	7,1	67,4	15,9	2,3	0,1	4,3	1,9	1,0	6691
Organiser un emploi du temps	36,7	42,6	13,1	3,5	0,2	2,2	0,4	1,3	6319
Lire des notices	8,8	47,4	21,3	3,1	0,9	11,4	6,7	0,4	6671
Remplir un formulaire	22,2	38,1	24,9	4,5	1,2	5,1	3,4	0,6	6627
Faire une liste d'achats	45,1	31,3	17,1	1,5	0,8	1,1	2,2	0,9	6398
Entendre chanter	17,2	18,4	13,5	13,8	2,7	8,9	18,8	6,7	6507

Ce tableau fournit d'emblée des indications intéressantes sur la langue spontanément choisie dans telle ou telle occurrence. Si, dans la chanson, les trois langues arabe/français/anglais sont pratiquement à égalité (respectivement 17,2 %, 18,4 % et 13,5 %) et que la préférence trilingue est, pour une fois, significative (18,8 %), c'est sans doute dû à ce que nous appellerions l'air du temps, et le fait révèle simplement que le marché libanais de la chanson est envahi, comme partout, par la production anglo-saxonne, sans qu'elle n'emporte ici l'adhésion de l'ensemble des auditeurs.

En revanche, le reste du tableau montre une apparente spécialisation de l'arabe et du français chez leurs usagers bilingues : l'expression de l'affectivité (émettre un mot spontané, prier) se fait plutôt en arabe ; et ce qui relève de la rationalité (compter mentalement, mémoriser un numéro de téléphone, organiser un emploi du temps, lire des notices, remplir des formulaires) emprunte plutôt la langue française ; les occurrences bilingues vont dans ces situations-là de 13 à 25 % sauf pour la prière informelle, qui se fait très massivement en arabe.

Cependant deux items viennent rompre l'organisation de cette spécialisation : 71,6 % des enquêtés affirment réfléchir en arabe, et 45,1 % affirment faire une liste d'achats en arabe aussi. La seconde tient peut-être au fait que l'usage du français au Liban n'atteint pas la vie pratique, et que, par conséquent, il est plus facile, même

pour les très bons bilingues, de noter en arabe ce qu'on va demander en arabe au commerçant ; ce chiffre est donc à mettre en rapport avec le tableau 3.24 (les langues utilisées avec l'entourage) et plus précisément avec celui de l'item « communiquer avec les commerçants » de ce même tableau.

Toutefois, la très faible proportion de ceux, parmi les enquêtés, qui réfléchissent en français (ils ne sont que 9,8 %) ou même en arabe et en français (13,3 %) ne laisse pas d'étonner. Elle est probablement due à l'imprécision du verbe « réfléchir » ; il n'en demeure pas moins que ces pourcentages sont significatifs.

Quant aux résultats des autres items, ils rejoignent et éclairent d'autres résultats antérieurs : le fait par exemple que la comptabilité de l'entreprise (voir les tableaux 3.28 et 3.28 bis) se fasse à 36,3 % en français, trouve son écho ici où le calcul mental et la mémorisation d'un numéro de téléphone se font plutôt en français qu'en arabe. De même, l'organisation temporelle (42,6 % des enquêtés la font en français, et 13,1 % en arabe et en français) semble renvoyer à l'hypothèse émise plus haut quant à la lecture des romans (tableau 3.32), à savoir que le rapport inconscient et subjectif au temps est différent selon qu'on utilise l'arabe ou le français. Elle confirme en outre qu'il y a eu malentendu de la part des enquêtés sur le verbe « réfléchir », car il nous semble qu'organiser son temps fait partie intégrante de la réflexion.

Cependant la spécialisation français-langue de la rationalité/arabe-langue de l'affectivité est quelque peu contrebalancée par les résultats du tableau 3.25 supra (les langues qu'on souhaiterait parler avec l'entourage) qui montrait une préférence pour le français dans la communication intime (35,3 % avec les relations, 36,8 % avec les amis), car il nous semble difficile d'exclure l'expression de l'affectivité de la communication avec les amis par exemple. Sans doute faut-il attribuer à l'incidence de facteurs psychologiques l'apparente incohérence de ces résultats : l'image consciente qu'on veut donner de soi n'est pas toujours conforme à la réalité inconsciente.

En somme, la combinaison bilingue français/arabe des Libanais francophones semble moins spécialisée qu'on n'aurait pu le croire, laissant entrevoir ici un bilinguisme profond et non de surface en ce sens qu'il atteint toutes les formes de l'activité humaine, sans discrimination. Il est évident que le concept de « français fonctionnel » est ici battu en brèche : la répartition de l'usage du français en différentes fonctions bien cloisonnées ne correspond pas à la réalité et n'a pas sa raison d'être, pour notre échantillon de francophones réels en tout cas ; l'usage du français pour nos enquêtés semble constituer un tout, profondément métissé avec l'usage de l'arabe.

#### 4 - Les langues de l'avenir

##### a - Mono, bi ou trilinguisme ?

Quand nous avons demandé aux enquêtés s'ils étaient favorables à l'utilisation d'autres langues que l'arabe au Liban, seuls 6,0 % d'entre eux ont répondu par la négative, 4,7 % ont affirmé ne pas savoir, et 89,4 % ont répondu par l'affirmative, ainsi que le montre le tableau 3.34 :

**Tableau 3.34 (M0 4.49)**  
**Répartition des francophones selon la nécessité d'une langue d'expression en plus de l'arabe, par sexe, en %**

Sexe	Nécessité d'une langue d'expression en plus de l'arabe			Nombre (= 100 %)
	Non	Oui	Ne sait pas	
Masculin	8,9	87,1	4,0	2977
Féminin	3,6	91,2	5,2	3726
Ensemble	6,0	89,4	4,7	6703

Ainsi, près de 90 % de nos enquêtés sont opposés au monolinguisme. Quant à la question de savoir s'ils préconisent plutôt le bilinguisme ou plutôt le trilinguisme, seuls 14,7 % se sont dits favorables au bilinguisme seulement, et 85,3 % ont préconisé le trilinguisme. Enfin, quand nous les avons interrogés sur les langues qu'il faut parler au Liban, 63,8 % se sont prononcés en faveur du français comme seconde langue après l'arabe, et 64,2 % en faveur de l'anglais comme troisième langue après l'arabe et le français.

Si ces résultats n'étonnent pas dans la mesure où notre échantillon est ici constitué de très bons francophones qui, par surcroît, sont trilingues, ils montrent pourtant que le trilinguisme de l'ensemble de la population résidente libanaise âgée de plus de 15 ans, tel qu'il apparaît au chapitre 2 de cette enquête, n'est pas le fruit du hasard ou de circonstances plus ou moins favorables, mais celui d'un choix délibéré et raisonné de la part de cette population.

S'il apparaît que ces résultats ne varient guère selon l'âge des enquêtés, ni selon leur niveau d'instruction, en revanche l'analyse de la répartition communautaire révèle des variations notables d'une communauté à l'autre, ainsi que le montre le tableau 3.35.

**Tableau 3.35 (M0 4.47)**  
**Répartition des francophones selon la nécessité de parler une autre langue**  
**que l'arabe au Liban par communauté religieuse, en %**

Communauté	Nécessité d'une langue d'expression en plus de l'arabe			Nombre (= 100 %)
	Non	Oui	Sans opinion	
Sunnite	13,8	79,8	6,4	702
Chiite	16,0	67,7	16,3	812
Druze	10,4	76,2	13,5	193
Maronite	3,1	95,3	1,5	3303
Grecque-orthodoxe	3,1	93,8	3,2	849
Grecque-catholique	2,3	92,8	4,8	642

Comme on peut le voir, même si les réponses sont massivement positives, toutes communautés confondues, il existe une disparité non négligeable à cet égard entre les communautés musulmanes et chrétiennes, et, parmi les premières, les moins concernés explicitement par l'usage d'autres langues que l'arabe sont les enquêtés appartenant à la communauté chiite, même si les faits montrent le contraire (voir à ce propos les tableaux 2.17 chapitre 2, et 3.7 dans ce même chapitre 3).

*b - Les langues les plus utiles pour l'avenir du pays*

Cependant, les résultats de ces tableaux 3.34 et 3.35, qui montrent une population massivement favorable au trilinguisme dans la combinaison arabe/français/anglais, semblent plus exprimer un souhait qu'une réalité car, quand nous avons demandé à nos enquêtés quelles leur semblent être les langues les plus utiles pour l'avenir du pays, en dehors de l'arabe, les réponses ont été les suivantes :

**Tableau 3.36 (M0 4.42)**  
**Répartition des francophones selon les langues (en plus de l'arabe)**  
**les plus utiles pour l'avenir du pays, en %**

Langues utiles	Fréquence
Aucune	0,9
Français	31,8
Anglais	61,5
Français et Anglais	3,1
Arménien	0,1
Autre	0,2
Sans opinion	2,4
Total	100,0
<i>Effectif de l'échantillon</i>	6703

Ainsi qu'on peut le constater, les enquêtés voient massivement l'anglais comme la langue la plus utile pour l'avenir du pays, aux dépens même de l'utilité des deux langues français/anglais. Ces résultats sont en contradiction avec tous les résultats précédents, y compris ceux des chapitres 2 et 3 qui révélaient une montée en flèche du trilinguisme. En fait, tout se passe comme si ce tableau 3.36 reflétait une sorte de résignation désabusée des francophones face à l'hégémonie mondiale de l'anglo-américain, et que nos enquêtés préféreraient s'aligner par réalisme sur ce mouvement, même si, spontanément, leur désir les porte vers un trilinguisme où le français occuperait la seconde position après l'arabe.

D'ailleurs, le détail de ces réponses par communautés religieuses et par niveau d'instruction est éloquent à cet égard.

**Tableau 3.37 (M0 4.38)**  
**Répartition des francophones selon les langues (en plus de l'arabe)**  
**les plus utiles pour l'avenir du pays, par communauté religieuse, en %**

Communauté	Langues utiles pour l'avenir du pays							Nombre (=100 %)
	Aucune	Fr.	Ang.	Fr. et Ang.	Armé- nien	Autre	Sans opinion	
Sunnite	0,3	34,8	62,2	0,6	0,3	-	1,8	702
Chiïte	3,6	29,4	50,1	9,7	-	-	7,2	812
Druze	-	39,4	59,1	-	1,0	-	0,5	193
Maronite	0,6	30,0	65,7	2,4	0,1	0,2	1,0	3303
Grecque-orthodoxe	0,5	28,6	67,1	1,4	-	0,7	1,6	849
Grecque-catholique	0,6	41,3	47,8	4,2	-	-	6,1	642

Comme on peut le voir, ce sont les communautés les plus traditionnellement francophones (sunnite, maronite, grecque-orthodoxe) qui sont les plus nombreuses à considérer l'anglais comme plus utile pour l'avenir du pays, les deux communautés chrétiennes devançant d'ailleurs toutes les communautés musulmanes à cet égard. Peut-être d'ailleurs faut-il ajouter à ces motivations réalistes que nous évoquions plus haut quelque chose qui ressemblerait à du dépit chez ces communautés, après les années de guerre au cours desquelles la population chrétienne a eu, à tort ou à raison, le sentiment d'être trahie, ou à tout le moins insuffisamment soutenue, par la France, et que cela se traduit par un refus de parier désormais sur le français pour l'avenir du pays.

De même, le tableau 3.38 (les langues les plus utiles pour l'avenir du pays - par niveau d'instruction) fournit des données surprenantes de prime abord :

**Tableau 3.38 (M0 4.40)**  
**Répartition des francophones selon les langues (en plus de l'arabe)**  
**les plus utiles pour l'avenir du pays, par niveau d'instruction, en %**

Niveau d'instruction	Langues utiles pour l'avenir du pays							Nombre (=100 %)
	Aucune	Fr.	Ang.	Fr. et Ang.	Armé- nien	Autre	Sans opinion	
≤ Primaire	–	45,3	43,0	3,5	0,6	–	7,6	170
Complémentaire	–	40,9	56,9	1,6	–	–	0,6	749
Secondaire	0,7	34,2	58,9	3,2	0,1	0,1	2,8	2831
Universitaire	1,4	26,4	66,4	3,4	0,1	0,4	1,9	2953
<b>Ensemble</b>	<b>0,9</b>	<b>31,8</b>	<b>61,5</b>	<b>3,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>2,3</b>	<b>6703</b>

Les universitaires, qui constituent un peu plus de 44 % de l'échantillon, et qui sont donc les plus francophones de tous, sont nettement les plus nombreux à considérer l'anglais comme la langue la plus utile pour l'avenir du pays. Est-ce parce que, au cours de leurs études universitaires, ils ont pu constater l'utilité de l'anglais ? Ou peut-être, plus prosaïquement, ayant fait des études qui les habilitent à être cadres supérieurs dans les entreprises, ont-ils pris conscience des facilités que procure l'anglais dans la communication internationale (cf. tableau 3.30) ?

*c - La langue la plus utile pour l'avenir de l'individu et celui de ses enfants*

Ce qu'il peut y avoir de résignation fataliste dans ces résultats est mis en évidence par les réponses des enquêtés à la question de savoir quelle langue leur semble être la plus utile pour leur avenir personnel et celui de leurs enfants. Les réponses sont ici plus mitigées, même si ceux dont la réponse est l'anglais restent les plus nombreux :

**Tableau 3.39 (M0 4.41)**  
**La langue la plus utile (en plus de l'arabe) pour l'avenir de l'enquêté**  
**et celui de ses enfants, en %**

Langue	Aucune	Français	Anglais	Français et Anglais	Armé- nien	Autre	Sans opinion	Nombre (=100 %)
Fréquence	0,5	40,5	53,4	2,9	0,3	0,6	1,8	6703

De tels résultats relativisent quelque peu ceux du tableau 3.36, de même que le détail de ces réponses par communautés religieuses rectifie, lui aussi, les résultats du tableau 3.37.

**Tableau 3.40 (M0 4.34)**  
**La langue la plus utile (en plus de l'arabe) pour l'avenir de l'enquêté et celui de ses enfants, par communautés religieuses, en %**

Communauté	Langues utiles pour l'avenir							Nombre (=100 %)
	Aucune	Fr.	Ang.	Fr. et Ang.	Armé- nien	Autre	Sans opinion	
Sunnite	–	38,6	58,7	0,6	–	–	2,1	702
Chiite	3,6	38,2	43,6	7,1	–	0,4	7,1	812
Druze	–	51,8	47,7	–	–	–	0,5	193
Maronite	0,1	40,0	55,6	3,0	0,1	0,7	0,6	3303
Grecque-orthodoxe	–	40,3	56,9	1,4	–	0,5	0,9	849
Grecque-catholique	0,2	49,5	44,4	2,5	–	–	3,4	642

On y voit, par exemple, les tenants de l'anglais dans la communauté maronite être de 10 % moins nombreux que dans le tableau 3.37 même si les trois communautés les plus traditionnellement francophones (sunnite, maronite et grecque-orthodoxe) restent les plus nombreuses à estimer que l'anglais est plus utile que le français pour l'avenir.

De même, le tableau 3.41 (La langue la plus utile pour l'avenir de l'individu et de ses enfants, par niveau d'instruction) voit baisser significativement le pourcentage de ceux qui, parmi les universitaires, estiment l'anglais plus utile que le français.

**Tableau 3.41 (M0 4.37)**  
**La langue (en plus de l'arabe) la plus utile pour l'avenir de l'enquêté et de ses enfants, par niveau d'instruction, en %**

Niveau d'instruction	Langues utiles pour l'avenir							Nombre (=100 %)
	Aucune	Fr.	Ang.	Fr. et Ang.	Armé- nien	Autre	Sans opinion	
≤ Primaire	1,2	57,0	32,9	4,1	–	1,2	3,6	170
Complémentaire	–	45,1	50,5	1,2	1,3	1,6	0,3	749
Secondaire	0,2	45,0	49,7	2,6	0,1	0,2	2,3	2831
Universitaire	0,9	34,0	58,9	3,5	0,2	0,7	1,8	2953

Faut-il conclure de ces différences qu'il existe une sorte de dichotomie chez nos enquêtés entre le domaine personnel et le sentiment national ? Il nous semble plutôt, ainsi que nous le disions plus haut, que les tableaux 3.36, 3.37, 3.38 traduisent un souci de pragmatisme résigné, alors que les tableaux 3.39, 3.40, 3.41 sont plutôt l'expression d'un souhait, ou de convictions intimes. Cependant, quand on pose la question de savoir quelles langues semblent les plus utiles pour l'avenir de l'individu et de ses enfants de manière implicite, on s'aperçoit que les réponses, elles aussi im-

pliques, sont diamétralement opposées aux réponses explicites à cette question. Nous avons en effet demandé aux enquêtés quels critères ils ont pris en compte (ou ils prendraient en compte) dans le choix d'une école pour leurs enfants. Les tableaux 3.42 et 3.43 rendent compte de leurs réponses.

Tableau 3.42 (M0 4.20 a)

Répartition des francophones<sup>1</sup> par type d'école choisi pour les enfants de sexe masculin et par le premier critère du choix, en %

Premier critère de choix	Type d'école					Nombre (=100 %)
	Franco-phone	Anglo-phone	Fr. et Angl.	Ne sait pas	Autre	
La seconde langue	64,5	8,9	26,5	–	0,2	1295
La proximité de l'école	68,8	12,4	18,5	0,4	–	557
Le montant de scolarités	47,5	15,1	36,7	0,7	–	139
La renommée de l'institution	66,0	7,2	26,3	0,5	–	1290
Le caractère laïque de l'école	64,1	2,9	30,1	1,9	1,0	206
Le caractère communautaire de l'école	61,8	3,1	31,5	2,8	0,8	254
Autre	70,0	16,4	7,3	1,8	4,5	110
<b>Ensemble</b>	<b>64,9</b>	<b>8,6</b>	<b>25,6</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>3851</b>

Tableau 3.43 (M0 4.20 b)

Répartition des francophones<sup>1</sup> par type d'école choisi pour les enfants de sexe féminin et par le premier critère du choix, en %

Premier critère de choix	Type d'école					Nombre (=100 %)
	Franco-phone	Anglo-phone	Fr. et Angl.	Ne sait pas	Autre	
La seconde langue	66,0	7,5	25,9	0,5	0,2	1290
La proximité de l'école	69,3	11,1	19,2	0,4	–	551
Le montant de scolarités	49,3	14,8	31,7	4,2	–	142
La renommée de l'institution	66,5	6,2	26,3	0,8	0,2	1291
Le caractère laïque de l'école	65,0	2,9	29,1	1,9	1,0	205
Le caractère communautaire de l'école	61,4	3,3	32,5	2,0	0,8	246
Autre	68,3	13,5	12,5	1,0	4,8	104
<b>Ensemble</b>	<b>65,7</b>	<b>7,5</b>	<b>25,5</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>	<b>3830</b>

1. Il s'agit des francophones qui ont répondu à cette question.

Comme on peut le voir, les deux critères qui sont pris en compte en premier, sans discrimination entre les filles et les garçons, sont ceux de la seconde langue (33,6 % pour les garçons et 33,7 % pour les filles) et de la renommée de l'institution (33,5 % pour les garçons et 33,7 % pour les filles), devançant de loin tous les autres critères : la proximité de l'école, le montant de la scolarité, le caractère laïque ou communautaire de l'école. Il s'agit donc bien là d'un choix qui surmonte les contraintes pratiques telles que le coût de la scolarité ou la proximité de l'école. De même, et contrairement à ce qu'on aurait pu attendre d'une population au sortir d'une guerre qui a souvent revêtu un caractère confessionnel, le critère communautaire entre très peu en jeu dans le choix d'une école pour les enfants (6,6 % pour les garçons et 6,4 % pour les filles).

Enfin, dans l'ensemble, 64,9 % des enquêtés optent ou opteraient pour une école francophone pour leurs enfants de sexe masculin, et 65,7 % font ou feraient de même pour leurs enfants de sexe féminin. De plus, lorsque le premier critère dans le choix de l'école est la seconde langue, cette seconde langue est massivement le français, aussi bien pour les enfants de sexe masculin (64,5 %) que pour les enfants de sexe féminin (66,0 %).

Ainsi donc, quand il s'agit de dire explicitement quelle langue semble aux enquêtés la plus utile pour l'avenir du pays ou pour l'avenir de l'individu et pour celui de ses enfants, les réponses se portent massivement sur l'anglais ; mais quand il s'agit de faire dans le concret un pari sur l'avenir, les enquêtés optent très nettement pour le français, en faisant l'un des principaux critères qui déterminent le choix de l'école.

Si les critères pris en compte dans le choix de l'université sont plus diffus, ils sont eux aussi intéressants par ce qu'ils révèlent de représentations conscientes ou inconscientes attachées aux langues. Le tableau 3.44 détaille les raisons du choix de chacun des trois types d'universités. L'Université Libanaise (publique, gratuite, et où une bonne partie des cours se donne en arabe), les universités privées francophones et les universités privées anglophones.

**Tableau 3.44 (M0 4.32)**  
**Répartition des francophones<sup>1</sup> selon le premier critère de choix**  
**de l'université, en %**

<b>Type d'université</b>	Montant des scolarités	Empla- cement géogra- phique	Qualité des études	Promo- tion sociale	Rentabilité du diplôme	Autre	<i>Nombre (=100 %)</i>
Publique (U.L.)	36,5	29,0	16,4	4,8	2,8	10,5	1947
Francophone	2,4	13,0	46,7	5,7	5,6	26,6	1573
Anglophone	4,9	17,8	7,3	29,3	23,0	17,7	550
<b>Ensemble</b>	<b>18,9</b>	<b>21,4</b>	<b>26,9</b>	<b>8,4</b>	<b>6,5</b>	<b>17,9</b>	<b>4070</b>

On voit que si les raisons qui priment dans le choix de l'université publique sont d'abord d'ordre pratique (36,5 % des premières raisons portent sur le montant des scolarités, et 29 % portent sur l'emplacement géographique), la raison qui prime dans le choix d'une université privée francophone est en rapport avec la qualité des études (46,7 %), rejoignant en cela l'une des deux principales raisons du choix d'une école, suivie d'une raison pratique (13,0 % optent pour une telle université par commodité géographique), alors que les raisons du choix d'une université privée anglophone sont d'ordre social : 29,3 % disent la choisir par désir de promotion sociale, et 23 % pour la rentabilité du diplôme sur le marché de l'emploi, ce qui probablement revient au même.

Ainsi, ces choix (celui d'une école et celui d'une université), qui sont de véritables paris sur l'avenir, révèlent les causes profondes de l'attitude de nos enquêtés à l'égard des deux langues qui se trouvent en concurrence au Liban : le français est perçu, consciemment ou inconsciemment, comme la langue du choix spontané, mais aussi comme la langue de la formation profonde, marquée du label de la qualité ; l'anglais apparaît comme la langue de l'efficacité concrète, de la rentabilité pratique et immédiate.

1. Il s'agit des francophones qui ont répondu à cette question.

